



CENTRE DE GESTION DE L'AVEYRON  
Immeuble le Sériat – 10 Faubourg Lo Barry  
Saint-Cyric Etoile - 12000 RODEZ  
Tél : 05 65 73 61 60- Fax : 05 65 73 61 61

**AVIS D'EXAMEN**

**PROFESSIONNEL**

**LE CDG 12 EN PARTENARIAT AVEC LE CDG 81  
ORGANISE UN EXAMEN PROFESSIONNEL  
D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ÈRE</sup> CLASSE  
(PAR VOIE D'AVANCEMENT DE GRADE)  
EPREUVE ECRITE : LE 18 JANVIER 2018 A RODEZ (ou ses environs)**

*(Les épreuves pratiques se dérouleront sur l'année 2018 à des dates et lieux à définir selon le nombre de candidats convoqués aux épreuves et selon les options.)*

**CONDITIONS D'ACCES** : Cet examen est ouvert aux **adjoints techniques territoriaux** ayant atteint le 4<sup>ème</sup> échelon et comptant 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou le cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

*Conformément à l'article 16 du décret 2013-593 du 5 juillet 2013 précité, les candidats peuvent subir les épreuves de cet examen professionnel au plus tôt 1 an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement au grade d'accueil.*

**EPREUVES DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL :**

1° Une **épreuve écrite à caractère professionnel portant sur la spécialité** choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et les aptitudes techniques du candidat (durée : 1 h 30 ; coef. 2).

2° Une **épreuve pratique dans l'option choisie par le candidat lors de son inscription**, au sein de la spécialité considérée et destinée à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Elle comporte une mise en situation consistant à l'accomplissement d'une ou plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante. Cet exercice est complété de questions sur la manière dont le candidat conduit l'épreuve, ainsi que sur les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité. La durée de l'épreuve est fixée par le jury en fonction de l'option. Elle ne peut être inférieure à 1 h 00 ni excéder 4 h 00. (coef. 3).

<b>SPECIALITES/OPTIONS ORGANISEES PAR LE CDG 12</b>	<b>RETRAIT ET DEPOT DES DOSSIERS D'INCRITPTION</b>
<p>➤ <b>BATIMENT, TRAVAUX PUBICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS</b></p> <p>. Maçon, ouvrier du béton</p> <p>. Agent d'exploitation de la voie publique</p> <p>..</p> <p>➤ <b>ENVIRONNEMENT, HYGIENE</b></p> <p>.. Hygiène et entretien des locaux et espaces publics</p>	<p><b>CDG DE L'AVEYRON</b> Immeuble Le Sériat - 10 rue Faubourg Lo Barry Saint-Cyric Etoile – 12000 RODEZ Service Concours : 05 65 73 61 62</p> <p>➔ <b>par voie postale</b> : du 5 septembre au 27 septembre 2017, minuit (le cachet de la poste faisant foi).</p> <p>Toute demande de dossier par voie postale doit être accompagnée d'une enveloppe au format A4, affranchie pour un envoi de 100 g au nom et adresse précise du candidat et adressé au CDG de l'AVEYRON à l'adresse précédemment indiquée. <u>Les demandes par téléphone, fax et courriel ne seront pas acceptées.</u></p> <p>➔ <b>sur place</b> : du 5 septembre au 27 septembre 2017 (17 h 00)</p> <p>➔ <b>dépôt des dossiers</b> : 5 octobre 2017 minuit (le cachet de la poste faisant foi), sur place (17 h 00). <u>Tout dossier déposé après la date limite de dépôt ne sera accepté et aucune dérogation ne pourra être accordée.</u></p>

**En convention avec les CDG 09, CDG 32, CDG 46, CDG 48 et CDG 31**

**pour certaines spécialités et options (voir page 2)**

## **AUTRES SPECIALITES ORGANISEES EN CONVENTION**

### **A NOTER :**

**LES INSCRIPTIONS (RETRAITS DE DOSSIERS, DEMANDES DE DOSSIERS PAR VOIE POSTALE, PREINSCRIPTIONS EN LIGNE SUR INTERNET, DEPOT DES DOSSIER) S'EFFECTUENT AUPRES DU CDG ORGANISATEUR :**

<b>SPECIALITES/OPTIONS</b>	<b>LIEUX DE RETRAIT</b>
<p>➔ <b>BATIMENT, TRAVAUX PUBICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>. Maintenance des Bâtiments (agent polyvalent)</li></ul> <p>➔ <b>ENVIRONNEMENT, HYGIENE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>. Propreté Urbaine, collecte des déchets</li></ul> <p>➔ <b>MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>. Installation et maintenance des équipements électriques</li></ul>	<p><b><u>CDG DE LA HAUTE-GARONNE</u></b> 590 rue Buissonnière - CS37666 31 676 LABEGE CEDEX</p> <p>Tél : 05 81 91 93 00</p> <p><a href="http://www.cdg31.fr">www.cdg31.fr</a></p>
<p>➤ <b>CONDUITE DE VEHICULES</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>. Conduite de véhicules poids lourds</li><li>. Conduite d'engins de travaux publics</li></ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"><li>. Mécanicien hydraulique</li><li>. Mécanicien des véhicules à moteur diesel</li></ul>	<p><b><u>CDG DE L'ARIEGE</u></b> 4 avenue Raoul Lafagette 09000 FOIX</p> <p>Tél : 05 34 09 32 40</p> <p><a href="http://www.cdg09.fr">www.cdg09.fr</a></p> <hr/> <p><b><u>CDG DU GERS</u></b> 4 place Maréchal Lannes - BP 8002 32000 AUCH</p> <p>Tél : 05 62 60 15 00</p> <p><a href="http://www.cdg32.fr">www.cdg32.fr</a></p>
<p>➤ <b>RETAURATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>. Cuisinier</li><li>. Pâtissier</li><li>. Boucher, charcutier</li><li>. Opérateur, transformateur de viandes</li><li>. Restauration collective : liaison chaude, liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)</li></ul>	<p><b><u>CDG DE LA LOZERE</u></b> 11 Bd des Capucins - 48000 MENDE</p> <p>Tél : 04 66 65 30 03</p> <p><a href="http://www.cdg48.fr">www.cdg48.fr</a></p>
<p>➤ <b>ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>. Employé polyvalent des espaces verts et naturels</li><li>. Productions de plantes : pépinières et plantes à massif</li></ul>	<p><b><u>CDG DU LOT</u></b> 12 avenue Charles Pillat - 46090 PRADINES</p> <p>Tél : 05 65 23 00 95</p> <p><a href="http://www.cdg46.fr">www.cdg46.fr</a></p>